

# Elections municipales - 9 & 16 mars 2008

## PALaiseau VRAIMENT À GAUCHE



**Collectif** de citoyens, de militants associatifs, écologistes,  
de militants des Alternatifs, de la Gauche Alternative 2007,  
de la L.C.R. et du P.C.F.

*Pour une société  
de justice sociale*

*Pour le  
développement  
soutenable*

*Pour une  
citoyenneté  
active*

**Trop chère... Factures illisibles...**

# L'eau doit redevenir une affaire communale

**Don de la nature, l'eau est un bien commun, indispensable à la vie ; bien précieux et fragile, elle ne doit pas servir à faire du profit.**

**40 à 100 € par an**  
d'économie pour chaque foyer palaisien si l'eau revient en régie publique...!

Le contrat avec VEOLIA-CGE se termine en 2009. C'est l'occasion de revoir la gestion de l'eau dans nos villes.

"*Que Choisir* publiait, début 2006, une enquête sur le prix de l'eau qui montrait des différences énormes du coût facturé selon les villes.

En 2007, une nouvelle enquête de la même revue constate que les inégalités sont toujours aussi grandes : l'eau est facturée de 1,98 €/m<sup>3</sup> (Clermont Ferrand) à 3,77 €/m<sup>3</sup> pour le SEDIF (Syndicat des Eaux de l'Île de France), avec des taux de marge de 10,4% à 58,7% !

### Pour un plan d'action municipale

- 1 - retour en régie publique
- 2 - créer un label de qualité
- 3 - encourager les comportements écolo-citoyens
- 4 - réduire les coûts d'assainissement
- 5 - équiper les bâtiments publics
- 6 - aider à l'équipement des ménages

## PALaiseau VRAIMENT À GAUCHE

« pour une commune solidaire, écologique et citoyenne »

Liste conduite par **Charles HENRY**

## L'eau, un bon exemple pour une gestion communale anti-libérale, écologique et citoyenne

Le Conseil municipal du 6 février 2008 sera saisi d'une motion "Gestion de l'eau" présentée par le groupe PCF-Non inscrite. En voici le sens :

Nous demandons que "La ville de Palaiseau s'associe publiquement et activement au collectif des communes qui, au sein du Syndicat des Eaux d'Ile de France- le SEDIF -, agissent pour une réelle transparence du fonctionnement de ce syndicat intercommunal et œuvre pour un retour rapide à des régies publiques de l'eau. (...)

De fait, les communes qui ont opéré un retour à des régies publiques ont réussi à baisser le coût tout en assurant une meilleure prise en charge publique.

En conséquence, la commune de Palaiseau s'engage à tout faire pour un retour à une régie publique, pour une maîtrise publique de l'eau, de sa gestion, de sa protection."

Des études préliminaires de faisabilité devront être ainsi décidées par la nouvelle équipe municipale.

**1 - Réduire la facture d'eau.** Vitale, l'eau est un bien public. Elle ne doit pas être source de profit. En passant d'une entreprise multinationale privée à une régie publique, son prix diminue en moyenne de 75 centimes / m<sup>3</sup>. A Palaiseau, le prix de l'eau est l'un des plus élevés ! Calculez l'économie sur votre facture : 40 à 100 € chaque année selon la taille du ménage. **Le retour en régie municipale, c'est notre engagement anti-libéral.**

**2 – Créer un label de qualité.** L'eau est une ressource naturelle et fragile. Créer un label de qualité engage la responsabilité de la commune sur la qualité du service (assainissement et distribution) et favorise la conscience de la valeur de l'eau. Le label pourrait être « L'EauPal »...

**C'est notre engagement écologique.**

**3 – Encourager les comportements écolo-citoyens.** Outre le label de qualité, il faut réaliser une « charte de l'eau » rédigée par les citoyens, le conseil municipal des enfants et le comité consultatif des jeunes. Cette charte peut servir de base à une sensibilisation auprès des enfants des écoles.

**C'est notre engagement écologique et citoyen.**

**4 – Réduire les coûts d'assainissement.** Informés, responsabilisés, les usagers réduiront leur consommation. La facture diminue 2 fois : 20 % de consommation d'eau en moins c'est 10 à 15 % de frais d'assainissement pour la ville en moins.

**5 – Equiper les bâtiments publics.** La ville doit donner l'exemple en équipant les bâtiments municipaux (crèches, écoles, vestiaires sportifs, centres culturels et de loisirs, foyers, etc) avec économiseurs-mousseurs aux robinets, récupérateurs d'eau de pluie, chasses d'eau à double débit.

**6 – Aider à l'équipement des ménages.** Après avoir équipé les bâtiments municipaux la 1<sup>ère</sup> année, la ville établira sur les 5 ans suivants un plan d'équipement des ménages avec les citoyens et les conseils de quartiers : priorités, type d'équipements, niveau d'aide à moduler selon les ressources des usagers. **C'est notre engagement de justice sociale.** La concertation sera également engagée avec les entreprises.

### Information-débats sur L'OIN

SAMEDI 9 FEVRIER

salle Guy Vinet de 15 à 19 h

\* Atelier **Recherche-développement et emploi** animé par Christian VELOT et Roger FOURME

\* Atelier **Territoire, développement soutenable, logement et transport**, animé par François LERIQUE et Dominique CROZAT

\* Atelier **Démocratie et intercommunalité**, animé par Josette FOURME, Cyril DAHON et Annick GIORDA

\* **Synthèse** réalisée par Serge GUICHARD et Charles HENRY

### Rejoignez-nous, soutenez-nous

Chèque à l'ordre de :

« Nicole ABISOU, mandataire financier de Charles HENRY »

Adresse : Nicole ABISOU – Les Chandeliers, Bât. C

99, Avenue du Général Leclerc – 91 120 PALAISEAU

(Selon la loi, dons déductibles fiscalement à hauteur de 66%)

## PALAISEAU VRAIMENT À GAUCHE

« pour une commune solidaire, écologique et citoyenne »

Liste conduite par Charles HENRY

Contact : [palaiseau@galu91.net](mailto:palaiseau@galu91.net)

Site : <http://galu91.net>